

1. *Débitrice:* **L'Univers du chien et du chat Sàrl,**
1628 Vuadens
2. *Déclaration de faillite:* 15.05.2006
3. *Suspension de faillite:* 16.06.2006
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 17.07.2006
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* Le commerce d'aliments et d'accessoires pour chiens et chats et l'exploitation d'un salon de toilettage. La société peut procéder à toutes opérations commerciales, financières et immobilières en relation directe ou indirecte avec ce but. Elle peut également créer des succursales.
(Sect. 2) tél. 026/305 39 98

Office cantonal des faillites, A. Freundler, préposé
1700 Fribourg

(00178183)